

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

MUNICIPAL

Du lundi 10 avril 2017



Présents : Olivier BERNARD, Laurence CALIN, Christian CARETTE, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Denis JACOTOT, Patrice MANCEAU, Patrizia MOYEUX, Manuela PINSON, Philippe RABAUX, Jean-Luc ROYER, Patricia THIBAUT.

Absents :

Alexandre LUMINET procuration à Oliver BERNARD, Priscilla JOUTY GARCIA excusée.

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du dernier compte-rendu

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

Vote des taux 2017

Le Conseil Municipal fixe les taux communaux pour les impôts locaux 2017 comme suit :

- Taxe d'habitation : 8.41 %
- Taxe foncière (bâti) : 8.35 %
- Taxe foncière (non bâti) : 37.08 %

Soit une augmentation de 2 867 € pour la commune sachant que la dotation générale de fonctionnement attribuée par l'Etat à la commune sera de – 7 046 €.

Vote du budget 2017

Le Conseil Municipal vote le budget 2017 avec :

- En dépenses et recettes de fonctionnement : 613 391 €
- En dépenses et recettes d'investissement : 383 239 €

SICECO – Syndicat d'Energie de la Côte d'Or

Nomination des délégués :

Le Conseil Municipal désigne Denis JACOTOT comme délégué titulaire et Claude GUICHET comme délégué suppléant.

Redevance pour chantier provisoire :

Le Conseil Municipal décide d'instaurer une redevance d'occupation du domaine public pour les chantiers provisoires concernant l'électricité et le gaz.

Transfert de compétences :

Le Conseil Municipal décide de transférer au SICECO la compétence éclairage public et l'enfouissement des réseaux de communication électroniques.

Tarifs de location salle du Vernois

Le Conseil Municipal décide de supprimer la gratuité pour les associations de la commune et de leur demander une participation de 60 € comme forfait pour une partie du ménage.

Gratuité des transports scolaires

Le Conseil Municipal demande à la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté de maintenir la gratuité des transports scolaires pour les familles.

Mise en sécurité des terrains de football

Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Duc & Préneuf pour un montant HT de 21 645 €.

La séance se termine à 20 h 45.

INFORMATIONS

APPEL A BENEVOLES

La commune organise, avec le Comité des Fêtes, un week-end commémoratif de la libération de Remilly-sur-Tille les 9 et 10 septembre. Un programme d'activités est déjà établi (défilé, exposition de voitures et matériel militaire d'époque, repas dansant). Si cela vous intéresse, contactez la mairie. Nous avons besoin de bénévoles pour que cela soit une réussite. Les documents d'époque nous intéressent aussi.

CARTE D'ELECTEUR

De nombreuses cartes d'électeurs n'ont pu être distribuées faute de nom sur les boîtes aux lettres. Elles sont à retirer en mairie.

RESPECTEZ LES HORAIRES DE TONTE et autres engins bruyants

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 19 h 00

Dimanche et jours fériés : 10 h 00 – 12 h 00

CEREMONIE DU 8 MAI

La traditionnelle cérémonie du 8 mai se déroulera à 10 h 30 au monument aux morts. Elle sera suivie d'un apéritif servi dans la cour de la mairie.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école se feront du 2 au 5 mai sur rendez-vous. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant ainsi d'un certificat de domicile à demander au secrétariat de mairie.

LES FOULEES DU VERNOIS

Le samedi 22 avril après-midi aura lieu les 3^{ème} Foulées du Vernois :

- 16 h : courses enfant 1.2 km,
 - Course jeune 2.4 kms
 - 16 h 15 : course éveil
 - 16 h 30 : 5 kms
 - 17 h 15 : 10 kms
- Venez nombreux

ELECTION PRESIDENTIELLE – 1^{er} TOUR

Le 23 avril 2017 de 8 h à 19 h aura lieu le 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Contrairement aux dernières élections, le bureau de vote sera installé salle du Conseil Municipal en mairie.